



**PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU de la séance du
CONSEIL MUNICIPAL
du 9 avril 2015, 20h**

Présents : Guy ROGUET, Laurent VANDERSCHAEGHE (*jusqu'à 21h*), Myriam GRATS, Michel SALLIN, Christian DEFAGO, Olivier RAMBOSSON, Mihajlo ANDRIC, Eric COLLOMB, Isabelle FREYDOZ, Angela SIMONDETTO, Marie-Laure SERRE, Christelle SAGE, Anna ZANZOTTERA, Cédric COGNIOUL, Maurice BADIN, Annick DUPRAZ

Absents excusés : Béatriz MAYORAZ (pouvoir à G.ROGUET), Jean-Claude REY (pouvoir à Annick DUPRAZ)

Absente : Marie-Pierre BENE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

Il organise un tour de table afin que les invités du Conseil et les conseillers puissent se présenter.

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente (CM du 31.03.2015)

Le PV de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

2. Contrôle du quorum

Le quorum est atteint lorsque 10 conseillers sont présents, tel était le cas avec 16 conseillers présents.

3. Contrôle des délégations de vote

- Béatriz MAYORAZ donne pouvoir à Guy ROGUET
- Jean-Claude REY donne pouvoir à Annick DUPRAZ.

4. Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est désigné selon l'ordre du tableau de présence : Maurice BADIN pour cette séance.

5. Tirage au sort : prochains invités du CM

- | | |
|----------------------|-------------------|
| - LEROQUAIS Murielle | |
| - COLLOM Béatrice | - MARQUES Barbara |
| - OBERTI Frédéric | - BAJARD Emilie |

6. Règlement de la salle polyvalente- Isabelle FREYDOZ

Ce projet de délibération est retiré de l'ordre du jour afin de le peaufiner davantage.

7. Réaménagement du local technique : avenant n°2 au lot n°5 – Guy ROGUET

Cet avenant vise à protéger les canalisations existantes en réalisant un doublage dans le WC et vers le coffret électrique. Le coût de l'avenant est de 258,00€ HT, ce qui porte le montant du marché à 5 942,20 € HT.

Après délibération, le Conseil adopte à l'unanimité ce projet d'avenant.

8. Attribution de subventions – Christelle SAGE

La commission finances propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Lieutenant de louveterie : 100€
- UNITERRE : 300 €

- Miman Bénin : 200€
- Aux Fils d'or et d'argent : 300 €
- Association de familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés : 100 €
- Ligue contre le cancer : 100€
- Comité des fêtes : 5 000 €
- Sou des écoles : 300 €
- Association des Maires pour la Paix en France : 139 €
- Gym club du Genevois : 585 €
- FOLKA : 300€
- Union sportive Le Chable/ Beaumont : 865 €
- Guitar en scène : 200 €
- Mutame Savoie Mont-Blanc : 117 €
- Coopérative des Schtroumpfs : 827 €
- Groupe d'intervention et de secours 74 : 100 €
- Alcool assistance : 100 €
- AS Neydens : 515 €
- De l'ombre à la Lumière : 100 €
- Vélo Club de Saint-Julien : 300 €

Après délibération, le Conseil délibère à l'unanimité pour l'attribution des subventions telles qu'énumérées.

Monsieur le Maire propose de favoriser davantage les subventions de Feigères aux prochaines attributions de subventions.

Maurice BADIN souhaiterait que seules les associations de Feigères ne perçoivent une subvention de la commune.

Christelle SAGE expose que chacune des propositions a été émise selon le projet présenté par les associations.

9. Projet d'éclairage public Chez Jolliet – Guy ROGUET

L'objectif de ce projet est de permettre un éclairage plus important à chaque carrefour puis de programmer l'intensité en fonction du besoin. Il pourrait par exemple être mis un éclairage d'ambiance dans les plus petites rues.

L'ensemble du projet vise à éclairer le lieu-dit tout en réalisant des économies. En fonction des résultats le dispositif pourrait être élargi.

La mise en place du projet devrait avoir lieu à la fin de l'année, avant le projet de fibre optique. Le réseau de fibre devrait quant à lui couvrir 80% de la commune.

10. Urbanisme – Michel SALLIN

10.1. Modification du PLU

La réunion publique a eu lieu le 2 avril 2015, près de 60 personnes étaient réunies. Les débats étaient constructifs.

10.2. Autorisations d'urbanisme

10.2.1. Déclarations préalables

- Pignarre Myriam : Route de St Julien, division foncière en vue de construire
- France Eco Logis Sarl : Chemin de la Fruitière, pose de panneaux solaires
- Mazza Myriam : Aux Sorbiers, Muret et clôture
- Jean-Marc Savigny : Route de St Julien, pose d'une serre
- Marie-Amélie Bonnet : Chemin des Bois blancs, travaux de façade, bardage, création d'ouverture
- Amacker Joëlle : Chemin de Ravoire, construction d'un abri
- Adam Éric : Chemin de la Source, clôture
- Indivision Rey : Route de Pré Vally, division foncière en vue de construire
- Lauper Roland : Route de l'Agnellu, clôture

10.2.2. Permis de construire

- Marie-Thérèse Vidal : Route de Présilly, aménagement de 3 logements
- Mark Thoms : Route de Pré Vally, construction de 2 maisons

11. Nettoyage de la commune – Guy ROGUET

Cette année l'APEF n'a pas souhaité reconduire le nettoyage de la commune estimant qu'elle était suffisamment propre.

Il y a cependant des bouteilles en plastique dans certains fossés, des déjections canines régulièrement ramassées par les agents communaux, etc. A ce titre, des « canisettes » ont été commandées.

Il faudra donc l'organisation du nettoyage en amont.

12. Questions diverses

- M.BADIN évoque le problème de certaines maisons laissées à l'abandon ou désordonnées et sales, il pose la question des pouvoirs d'action de la commune.
Monsieur le Maire : les pouvoirs d'action de la commune sont réduits puisqu'il s'agit de propriétés privées, il est difficile d'agir.